

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Présentation

La VAE est une démarche d'évaluation individuelle qui a pour objectif l'obtention, totale ou partielle, d'une certification sur la base des expériences professionnelles, associatives, bénévoles, syndicales de l'individu. Cette certification peut être **un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle** qui doit être inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Nous proposons un accompagnement pour les diplômes suivants :

- CAP AEPE, DE AES, DE ES, BTS ESF et SP3S
- DCG et DSCG

Pré-requis

Justifier de l'avis de recevabilité administratif délivré par le Certificateur du diplôme.

Délais d'accès à l'accompagnement : 1 mois

Rythme

L'accompagnement se déroule sur des séances de 3 heures, jusqu'à une durée totale de 24 heures.

Lieu de formation

Maison Saint Pierre - Avenue Saint Pierre, 12000 RODEZ



Accessibilité Handicap

L'équipe

Un conseiller vous accompagne dans votre projet, dans le choix de la certification, par rapport à votre expérience afin de maximiser vos chances de faire aboutir votre démarche de Validation des Acquis.

Un formateur expert du diplôme vous propose une méthodologie pour décrire et analyser les activités et il vous prépare à l'oral.

Un référent handicap assure la faisabilité organisationnelles, matérielles et pédagogiques de l'accompagnement.

Objectif de l'accompagnement

L'accompagnement est une aide méthodologique proposée au candidat pour rédiger son Livret 2 pour préparer l'entretien avec le jury.

Un retour sur le parcours du candidat : faire un inventaire de ses expériences professionnelles pour choisir les plus pertinentes par rapport au référentiel du diplôme ou du titre visé.

Décrire et expliquer le contexte des activités et des procédures mises en œuvre.

Une préparation de l'entretien avec le jury : le formateur explique le déroulement et le type de questions qui pourrait être posées au candidat au regard de son expérience. En fin d'accompagnement, il sera effectué un oral blanc qui permettra de faire une validation finale de l'accompagnement.

Méthode pédagogique :

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels ou collectifs en présentiel. Des échanges mails ou téléphoniques entre deux entretiens physiques complètent le suivi. Les travaux effectués sont identifiés dans un livret de suivi candidat.

Modalités d'évaluation :

Lors d'un oral devant un jury, il s'agira d'expliquer et de formaliser les activités exercées.

Tarifs

Pour les 24 heures d'accompagnement: 1626 €

Différentes prises en charge possibles : Plan de développement des compétences, CPF, CPF de transition, OPCO, Pôle emploi.

Vos interlocuteurs :

Madame BERTHIN Sylvie
sylvie.berthin@cfquerbescarnus.net

Madame BOUCHENTOUF Anita
a.bouchentouf@querbes.net

Mise à jour le 10/11/2021